Réf. Farde e-Assemblées : 2463271

N° OJ : **12**

Projet d'Arrêté - Conseil du 23/05/2022

Objet : Octroi d'un subside de 4.800,00 EUR à l'asbl "Les Amis du Primerose".

Le Conseil Communal,

Considérant la fermeture de l'avenue du Gros tilleul à hauteur du club Primerose ;

Considérant les activités organisées durant l'été 2021 et en préparation pour l'été 2022 ;

Considérant la proposition de marquage de fresque sur l'asphalte ;

Considérant que la demande de subside de l'asbl "Les Amis du Primerose" pour le projet proposé est de 4.800,00 EUR du budget ordinaire de 2022 et que ces crédits sont disponibles, sous réserve de l'approbation du budget par l'autorité de tutelle

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins ;

ARRETE :

Article 1 :
Le principe d'octroyer un subside de 4.800,00 EUR à l'asbl "Les Amis du Primerose" pour la création d'une fresque sur l'asphalte à Laeken est approuvé.

Article 2 :
La dépense dont question à l'article 1 sera financée par la trésorerie.

Article 3 :
Le Collège est chargé des modalités d'exécution.

Annexes :

Projet fresque (Consultable au Secrétariat des Assemblées)